

Délibération relative au

Déploiement du nouveau logo du réseau des CCI

Le 21 février 2012, l'Assemblée générale de l'ACFCI a adopté la nouvelle identité visuelle du réseau, comprenant un nouveau logo. Selon la charte graphique nationale, « *la nouvelle identité visuelle a pour optique essentielle de traduire la nouvelle dynamique qui anime le réseau des CCI. Plus qu'une simple évolution graphique, ce nouveau langage visuel s'inscrit dans un dessein plus vaste, celui de sceller la marque CCI comme un acteur incontournable dans le paysage institutionnel et économique français. Ce nouveau logo se veut « impactant, attractif et moderne ». Il traduit la volonté fondamentale pour la marque CCI de regagner une place forte dans les esprits. Pour ce faire, le logo unique symbolise l'unité de la famille CCI, et offre de la cohérence et de la constance par son homogénéité.* »

Il est demandé à chaque CCI de déployer le nouveau logo (en lieu et place de son ancien logo) d'ici au 1^{er} janvier 2013.

Pour ce faire, chaque CCI doit signer un contrat de licence de marque avec l'ACFCI qui prend en charge les coûts de conception, de propriété et de protection juridique de la charte graphique.

Les frais engendrés par le déploiement du nouveau logo sont à la charge de chaque CCI. La CCI de Rochefort et de Saintonge profitera du renouvellement des appels d'offres pour la papeterie et les véhicules pour changer le logo.

L'Assemblée Générale autorise le Président à :

- accomplir les démarches nécessaires pour déployer le nouveau logo du réseau
- engager les éventuelles dépenses de mise à l'image qui ne pourraient pas être menées dans le cadre des marchés prévus, dans le respect de l'équilibre du budget prévisionnel voté par l'Assemblée générale.

CCI territoriale de Rochefort et de Saintonge

DELIBERATION soumise à l'Assemblée générale, réunie le 28 juin 2012, à Rochefort

Nombre de membres élus en exercice	30
Nombre minimum de membres titulaires pour atteindre le quorum	16
Nombre de membres élus présents	18
Nombre de votants	18
Nombre de voix POUR	16
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	2

Hervé FAUCHET

Jean-Claude DELAUNE

1^{ER} Vice-président, secrétaire de séance
Les secrétaires et secrétaire adjoint étant absents

Président